

L'Honorable Sir *Francis Hincks*, du Comité Permanent des Comptes Publics, présente à la Chambre le second Rapport du dit Comité, lequel est lu comme suit :

Votre Comité ayant cru de son devoir de s'enquérir des causes qui ont retardé la présentation des Comptes Publics au Parlement, a fait venir devant lui l'Auditeur et l'Entrepreneur des Impressions; et après avoir entendu leurs témoignages, les procédures suivantes ont eu lieu dans le Comité, lesquelles procédures il a l'honneur de soumettre pour l'information de votre Honorable Chambre, savoir :

“ M. *Mackenzie* propose que le Comité regrette d'avoir à constater que le délai apporté dans l'impression des Comptes Publics est dû uniquement à ce que les Départements ont retardé de fournir de la copie aux Imprimeurs, vu qu'il appert qu'aucune partie de la copie n'a été fournie à ceux-ci avant le 16 Décembre dernier, et que depuis cette dernière époque, pas un tiers de cette copie ne leur a été livrée pour leur permettre d'avancer l'ouvrage, entraînant par là le délai considérable qui est survenu dans la soumission des Comptes Publics au Parlement.

M. *Gibb* propose pour amendement: “ Que tous les mots après ‘Imprimeurs’ soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: ‘retard dont le Comité ignore la cause où dont il ne s'est point enquis, la première partie de la copie leur ayant été livrée le 16 Décembre dernier.’ ”

“ Cet amendement étant mis aux voix, est adopté, et il est

“ Résolu, Que le Comité regrette d'avoir à constater que le délai apporté dans l'impression des Comptes Publics est dû uniquement au retard à fournir de la copie aux Imprimeurs, retard dont le Comité ignore la cause ou dont il ne s'est point enquis, la première partie de la copie ayant été fournie aux Imprimeurs le 16 Décembre dernier.”

“ Ordonné, Que le Président fasse rapport de ce qui précède à la Chambre.”

Ordonné, Que M. *Pope* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer International de *St. François* et *Mégantic*.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

Sur motion de l'Honorable Sir *John A. Macdonald*, secondé par M. *Mackenzie*,

Ordonné, Que le Comité Spécial auquel a été renvoyé la Correspondance relative aux Territoires du Nord-Ouest, et qui a déjà fait rapport, soit remis en vigueur, avec pouvoir de faire rapport sur la prétendue publication indue de certaines parties de la dite Correspondance.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, se forme en Comité sur le Bill du Sénat, intitulé: “ Acte pour amender l'Acte concernant le Traitement et les Secours à donner aux Marins dans le cas de maladie et de détresse,” et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le Fauteuil, et M. *Harrison* fait rapport que le Comité a examiné le Bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill concernant les Membres de la Chambre des Communés, étant lu,

L'Honorable Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par l'Honorable Sir *George E. Cartier*, que le Bill soit maintenant lu une seconde fois,

Et des débats s'ensuivant,

Sur motion de M. *Mills*, secondé par M. *Mackenzie*,

Ordonné, Que les débats soient ajournés.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.